Notre biosphère
Parc naturel régional de Brière

Atlas de la Biodiversité Communale

Donges

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

ville de DONGES

parc-naturel-briere.com

Avant propos

FRANÇOIS CHÉNEAU
MAIRE DE DONGES

CÉDRIC DUVAL
CONSEILLER MUNICIPAL SUBDÉLÉGUÉ AUX MILIEUX NATURELS ET À LA BIODIVERSITÉ

La commune de Donges est d'abord connue pour son port et pour ses activités industrielles liées à la pétrochimie. Pourtant, Donges, c'est aussi une cité de plus de 8.000 habitants répartis entre un centre-bourg, des villages et des hameaux, sur un vaste territoire comptant près de 2.800 hectares d'espaces naturels, dont 2.058 hectares de bocages, et 660 hectares de marais.

La richesse du patrimoine naturel de Donges est reconnue, notamment pour ce qui concerne les zones humides, des espaces fragiles dont la faune et la flore se composent de nombreuses espèces menacées et protégées. Ainsi, une partie importante du territoire communal est classée en zones « NATURA 2000 », au titre de l'estuaire de la Loire ou au titre de la Grande Brière et des Marais de Donges.

Et c'est aussi à Donges que se trouvent deux sites d'intérêt majeur du point de vue de la biodiversité : Donges-Est et le Bois-Joubert. En bord de Loire, la roselière de « Donges-Est » est reconnu comme le site le plus important en France pour la migration des passereaux paludicoles. Depuis une vingtaine d'années, l'association ACROLA y implante chaque été une station de baguage des oiseaux migrateurs.

Sur la façade briéronne de la commune, le site du Bois-Joubert présente également un grand intérêt du point de vue de sa richesse environnementale. Ce domaine de 55 hectares, propriété de Bretagne Vivante depuis 40 ans, se compose de bâtiments, de terres agricoles, et de marais.

Adhérente du Parc naturel régional de Brière, la commune de Donges s'est vue proposer par le Parc le projet des « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC), permettant de recenser les nombreuses espèces de la faune et de la flore présentes sur son territoire. Au vu de la grande diversité de ces espèces, dont certaines sont protégées, la commune a immédiatement adhéré à cette démarche. Le travail de recensement qui a été réalisé nous permet de partager la richesse de notre commune.

A l'heure où la biodiversité est plus que jamais menacée sur la planète, cette connaissance fine et précise nous permettra de mieux apprécier les enjeux locaux liés à la protection de la nature, et de mieux les intégrer dans toutes nos réflexions sur l'urbanisme, l'aménagement et le cadre de vie. Mieux connaître, pour mieux comprendre, et mieux protéger notre environnement : tel est le but de cet Atlas.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

ÉRIC PROVOST,
PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de Donges a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Trignac, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Crossac, Pont-Château, Prinquiau et bien sûr Donges. Fort de la dynamique de ces dernières années, aujourd'hui c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas.

Entre 2019 et 2020, ce ne sont pas moins de 13 802 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 10 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 69 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 800 participations, alors qu'une centaine d'enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. Ensemble, l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Donges résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, le Département de Loire-Atlantique, la CARENE et le FEDER.

Pour la première fois sur notre territoire, nous sommes alors ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir les 108 espèces d'oiseaux ayant été observées (ou entendues !) à Donges, l'intérêt de l'estuaire de la Loire accueillant une faune et une flore fragile, les menaces qui pèsent sur les amphibiens et les libellules, ou encore la patrimonialité du bocage et de nos mares.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Donges a engagé un projet d'ABC sur les années 2019-2020, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées pour en faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles en ce qui concerne les insectes.

© P.Trécul / Machaon

© P.Trécul / Alouette des champs

3997 Observations en 2019-2020

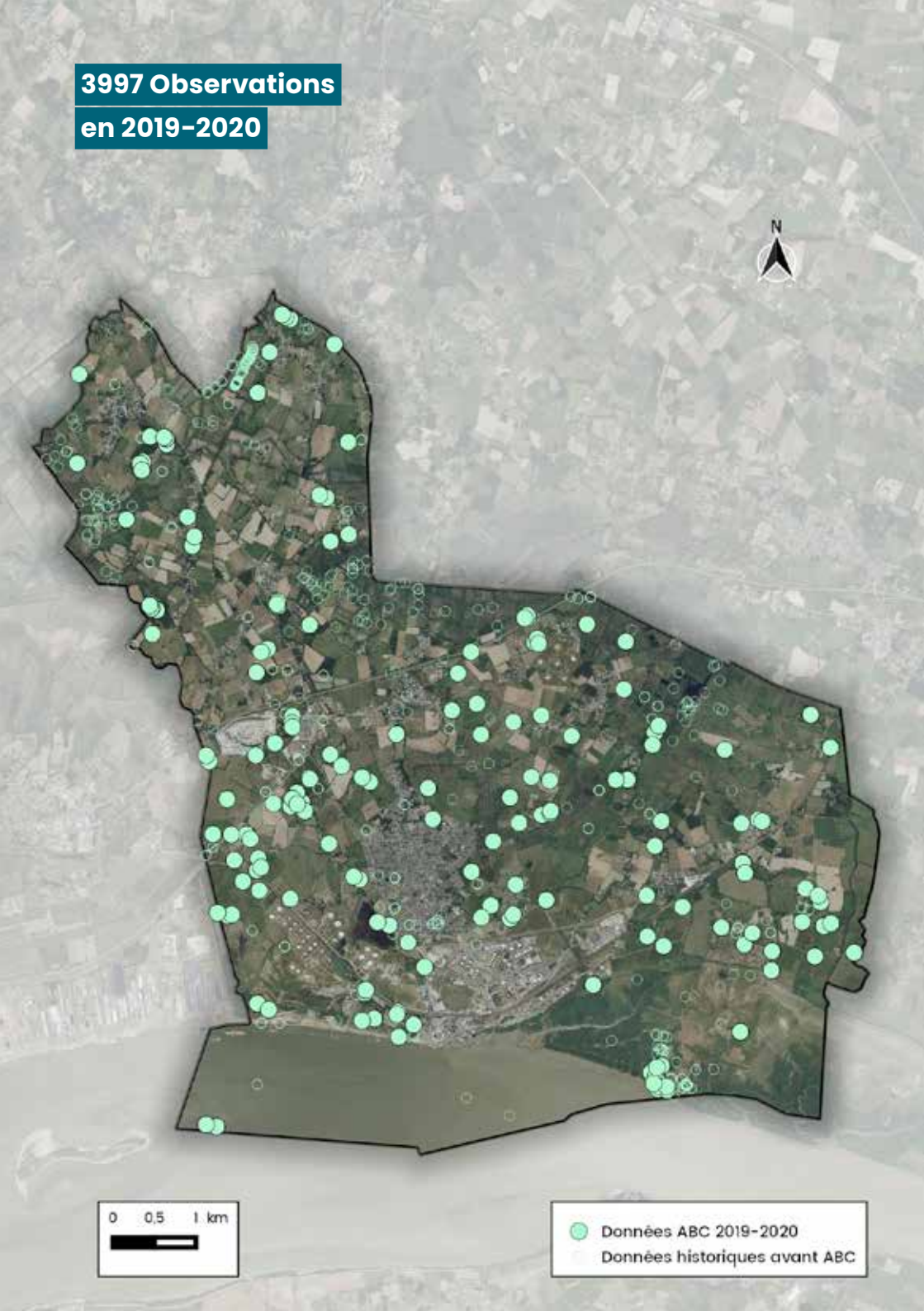

2799 ha
habitats naturels

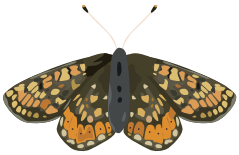

35
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)

23
espèces de libellules
(60 dans le département)

39
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

La biodiversité de la commune de Donges en chiffres

11
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)

108
espèces d'oiseaux nicheurs
(421 dans le département)

7
espèces de reptiles
(10 dans le département)

8
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

© P.Trécul / Azuré du trèfle

Estuaire de la Loire

© T.Thudor

Dernier tronçon du fleuve jusqu'à son embouchure sur l'océan Atlantique, l'estuaire est le lieu de rencontre des eaux marines et des eaux douces continentales. Dans sa partie aval, en rive nord, la végétation est dominée par les prés salés, les prairies subhalophiles et les roselières. Dans le lit mineur, les vasières recouvertes à chaque marée, constituent des sites de nourricerie privilégiés pour les oiseaux et les poissons.

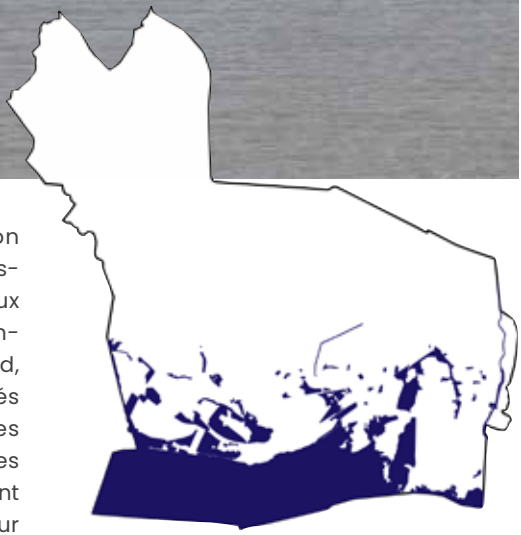

41 ha

couverts par l'Estuaire de la Loire

© O.Massard

CRAPAUD CALAMITE

Ce crapaud blanc marbré de vert n'est présent que sur des milieux dits "pionniers", avec peu de végétation ou une végétation très rase. Il affectionne alors particulièrement les zones sableuses en bordure de Loire, avec une des plus grandes populations de Loire-Atlantique présente à Donges. La perte d'habitats littoraux ou la végétalisation de ses habitats entraîne une raréfaction de l'espèce.

© N.Kaplita

COULEUVRE D'ESCULAPE

Ce long serpent aux écailles brillantes de couleur brune et au ventre jaune est un formidable grimpeur : il peut grimper facilement aux arbres pour y dénicher des nids d'oiseaux et se rassasier des jeunes couvées, lorsqu'il ne se nourrit pas de rongeurs. Espèce plutôt méridionale, elle semble avoir une répartition de plus en plus nordique et n'est présente qu'à l'est du territoire du Parc.

© P.Trécul

OEDIPODE AIGUE-MARINE

Les criquets du genre "Oedipode" présentent une capacité de camouflage particulièrement remarquable, se confondant aisément avec les habitats rocheux et secs sur lesquels ils vivent. Le plus étonnant chez l'Oedipode aigue-marine est que ce camouflage ne s'étend pas aux ailes bleues, visibles lors de ses envols. Il peut facilement se confondre avec l'Oedipode turquoise.

© J-P.Saliou

GRANDE AIGRETTE

La Grande Aigrette est un échassier de grande taille, reconnaissable à son plumage blanc et son long cou. En période nuptiale, son bec noir se colore d'orange et de longues plumes ornementales déployées le long du dos pour la parade. Nicheuse récente en Brière, elle affectionne les zones humides, notamment les prairies pour s'alimenter, ainsi que les roselières et les boisements humides pour nicher, souvent en compagnie du Héron cendré.

Bocage

© T.Thudor

Ce paysage agricole façonné par l'Homme est caractérisé principalement par des prairies de pâturage ou de fauche, avec un maillage de haies, d'alignements d'arbres et de bosquets. Il peut aussi accueillir des prairies dites "oligotrophes" ou prairies naturelles (jamais retournées ou fertilisées) accueillant des espèces rares comme des orchidées sauvages. Des mares viennent ponctuer ces paysages. Autrefois creusées pour abreuver le bétail, elles sont sources d'une biodiversité remarquable.

1475 ha
de bocage

© G.Dubois

PIQUE-PRUNE

Cette grande et robuste cétoine est un des insectes les plus emblématiques de nos paysages bocagers. Le Pique-Prune se trouve essentiellement dans les vieux arbres des haies bocagères, notamment les arbres taillés en “têtard”. L’adulte reste le plus souvent dans les cavités pleines de terreau, le rendant difficile à observer. Mais les phéromones des mâles émettent une odeur d’abricot caractéristique.

© N.Kaplita

CORONELLE LISSE

Si les serpents sont généralement des espèces farouches et discrètes, la Coronelle lisse est probablement la plus difficile à observer. En effet, elle pratique une méthode de chasse en embuscade lui permettant de se nourrir le plus souvent de petits lézards, voire d’autres serpents de petite taille. Elle semble rare sur le territoire, même s’il est possible que ses populations soient sous-estimées.

© P.Trécul

TOURTERELLE DES BOIS

La Tourterelle des bois, à bien différencier de la Tourterelle turque plus commune, est présente en milieu agricole avec des buissons et des strates arborées denses, comme par exemple, en bocage. Farouche et difficile à observer, elle arbore tout de même un magnifique plumage d’aspect écailleux. Son roucoulement ronronné en période de reproduction est très caractéristique de l’espèce.

© P.Trécul

PAON DU JOUR

Ce papillon de jour est l’un des plus communs de notre territoire, bien qu’il soit, comme de nombreuses espèces, de moins en moins présent. Ses plantes hôtes sont variées, mais il a une forte préférence pour l’ortie d’où sa grande répartition en milieu agricole et dans les jardins. De plus, l’espèce est capable d’hiverner à l’état adulte. Ainsi, il est possible de l’observer quasiment toute l’année.

Marais

© P.Trécul

Longuement inondés jusqu'au printemps, les marais restent relativement humides toute l'année. Selon les pratiques d'exploitation, les formations végétales y sont variées avec des roselières, des prairies humides souvent dominées par des joncs et des laîches mais aussi fourrés et boisements humides. Ces marais forment un écosystème accueillant pour de nombreuses espèces animales qui y trouvent des ressources alimentaires abondantes.

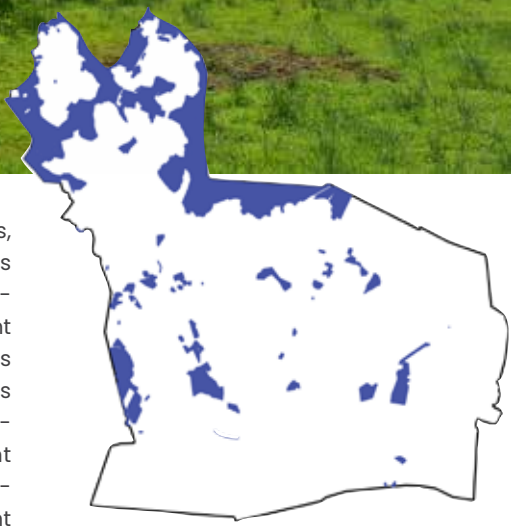

660 ha
de marais

© P.Trécul

MORIO

Star des marais briérons, le Morio est capable d'hiverner à l'état adulte dans des tas de bois, souches et autres abris leur évitant la morsure du froid. Au sortir de l'hiver, ils foncent vers les chatons de saule sur lesquels ils s'alimentent et puisent dans leurs dernières ressources pour y pondre jusqu'à 200 œufs. Ces derniers ressemblent à de minuscules engrenages à symétrie parfaite.

© A.Lachaud

ÉTOILE D'EAU

Il s'agit d'une plante aquatique ou amphibie, mesurant 5 à 30 cm de hauteur. Sensible à la concurrence des autres plantes, elle se développe sur les rives exondées des étangs ou les zones piétinées par le bétail. Son allure discrète est très variable selon la profondeur de la lame d'eau. Son fruit présente la forme caractéristique d'une étoile.

© J-P.Saliou

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE

La Bergeronnette printanière est un oiseau élancé, que l'on identifie facilement par son plumage jaune vif et la longue queue. C'est une espèce migratrice qui hiverne en Afrique sub-saharienne. De retour au printemps, on la retrouve essentiellement dans les prairies humides de Brière, qu'elle affectionne pour la nidification, notamment à proximité d'endroits pâturés où elle recherche ses insectes proies.

© P.Sabine

MURIN DE DAUBENTON

Principalement inféodé aux milieux aquatiques durant la saison estivale, il est doté de grands pieds lui permettant de capturer des insectes aquatiques à la surface de l'eau. En été, il gîte à proximité de ses zones de chasse (entre 3 et 5 km). Très sédentaire, ses déplacements entre gîtes hivernal et estival dépassent rarement les 100 km. En hiver, il hiberne généralement seul, dans des cavités souterraines ou arboricoles.

Ils ont participé

Médiathèques

Votre médiathèque comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination… Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité. Elles ont aussi constitué le point de départ de nombreuses sorties nature.

Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

820 personnes ont participé aux animations ABC en 2019 - 2020

Publics scolaires

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels… sont des thématiques que les publics scolaires ont abordé dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective en fin d'année scolaire.

193 élèves de 3ème cycle ont participé aux projets fédérateurs

Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture…). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

© P.Sabine

Action 1 : Conserver les populations de chauves-souris

Sensibles aux dérangements et à la dégradation des milieux naturels, les chauves-souris sont des animaux insectivores très précieux. Aussi pour préserver le Grand Murin et les 9 autres espèces identifiées, la commune s'engage à protéger leurs zones de chasse que sont les zones humides et les boisements, mais également l'église utilisée comme gîte.

Action 2 : Préserver la nature ordinaire

La nature ordinaire (haies, jardins, espaces verts…) forme un réseau essentiel pour le déplacement des espèces entre les grands espaces naturels remarquables de l'estuaire et des marais de Brière. Afin de préserver cette nature du quotidien, la commune de Donges réduit la pratique de désherbage chimique et encourage le jardinage sans pesticide.

Action 3 : Sensibiliser et mettre en valeur le patrimoine naturel

Pour répondre au défi de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'appropriation des enjeux par tout un chacun est indispensable. C'est pourquoi notre commune s'engage à favoriser la découverte de la nature et l'éducation à l'environnement.

Agissez pour préserver la biodiversité

En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.

Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs…

En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.

En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.

En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.

En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations… pour mieux la connaître et mieux la protéger.

En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller… et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.

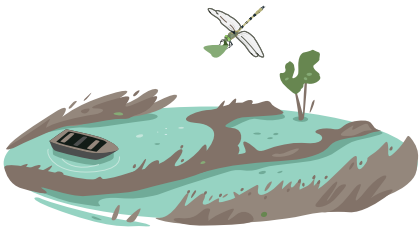

Ils nous accompagnent

© P.Trécul / Apis mellifera

Pour les expertises naturalistes

ACROLA
Inventaires des oiseaux
acrola.fr

GRETIA
Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.
gretia.org

BRETAGNE VIVANTE
Inventaire botanique et des habitats naturels.
bretagne-vivante.org

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON
Inventaire des chiroptères.
gmb.bzh

Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

Connaître & Protéger la Nature Les Mulots chevelus

Connaître & Protéger la Nature Curieux Par Nature

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

LPO Antenne Loire-Atlantique

CPIE Loire océane

Muséum national d'Histoire naturelle

Office National des Forêts

Terre d'avenir

PHOTO DE COUVERTURE
© Patrick Trécul / Agapanthia cardui

© P.Trécul / Ophrys apifera

De 2019 à 2023, les ABC ont été financés par l'ensemble des communes du Parc naturel régional de Brière, et :

© 2021 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière